



## COALITION DES AVANTAGES COMMUNAUTAIRES DES PLAINES LEBRETON

<https://cbaforlebretonflats.ca/>

### Qui sommes-nous ? (voir la liste complète ci-dessous)

Une coalition de 24 groupes communautaires, de services et de travailleurs d'Ottawa et de principaux alliés, Centraide de l'Est de l'Ontario et la Fédération des associations communautaires, qui se sont réunis pour partager une vision commune en vue d'une convention des avantages communautaires pour les plaines LeBreton. La coalition représente un large éventail d'intérêts et de services communautaires, notamment : le logement abordable, le travail et les salaires décents et la formation professionnelle, l'approvisionnement social, l'inclusion des personnes âgées, répondre aux besoins des citoyens et citoyennes autochtones, les services de santé, les services à l'enfance, les loisirs, l'accessibilité et l'énergie durable.

### Notre objectif

Une convention des avantages communautaires juridiquement contraignante avec la Commission de la capitale nationale (CCN) qui fournit un cadre social responsable pour le développement des plaines LeBreton.

### Notre vision

Une convention des avantages communautaires est la plateforme la plus efficace et la plus responsable pour optimiser les avantages pour la collectivité, pour réaliser d'énormes multiplicateurs sociaux et économiques et s'assurer que le développement des plaines LeBreton:

- Permet à des secteurs et des voix communautaires larges et diversifiés de se faire entendre et de réaliser leurs aspirations
- Permet aux gens issus de tous les milieux, de vivre et de travailler dans cette nouvelle collectivité
- Crée les conditions nécessaires pour des approches innovantes en matière de développement communautaire, de création et de partage des richesses
- Répond aux besoins en commodités sociales de notre collectivité.

### À propos des conventions des avantages communautaires

Une convention des avantages communautaires (CAC) est un accord légal applicable, qui généralement, implique des membres de la collectivité, des coalitions, des aménageurs de territoires et de projets de construction et du gouvernement, visant à atteindre une vaste gamme de résultats provenant de grande infrastructure et de projets de construction.

Les CAC apparaissent comme étant les mécanismes les plus efficaces pour :

- I. Fournir un cadre responsable pour le développement et



- II. S'assurer qu'un processus axé sur la collectivité, inclusif, coopératif et responsable mènera à la réalisation de multiples avantages communautaires.

Les CAC ont été négociés et signés comme des accords multipartites ou bilatéraux, impliquant, par exemple, des institutions gouvernementales, des coalitions communautaires et des aménageurs d'infrastructure et de construction.

#### **Expérience des CAC à ce jour (exemples)**

- En Ontario, 43 milliards de dollars de dépenses sont en cours avec quelques éléments de CAC
- Un CAC pour le projet fédéral de pont international Gordie Howe Windsor-Detroit
- Toronto 2014 : une Convention des avantages communautaires pour les nouveaux projets de transport en commun
- Toronto : des CAC sont en place pour la ligne de rocade d'Eglinton et le SLR Finch Ouest
- La CAC du Casino Rexdale Woodbine
- La politique de la CAC de Vancouver et le cadre de la CAC de Toronto
- Les CAC internationales aux États-Unis et au Royaume-Uni
- La CAC de la collectivité Herongate d'Ottawa est en cours de développement

#### **Notre travail jusqu'à présent**

- Bâtir et accroître la coalition
- Atelier sur la CAC et lancement public, septembre 2019
- 3 réunions avec la CCN et participation aux consultations
- Établir des objectifs préliminaires pour une éventuelle inclusion dans une CAC
- Établir une feuille de route pour la CAC des plaines LeBreton (voir ci-dessous)
- Soumission d'un cadre de durabilité énergétique à la CCN pour discussion
- Réunions avec les élus
- Travailler avec le personnel de gestion de projet de la Bibliothèque d'Ottawa pour explorer une approche de CAC.

#### **Une feuille de route pour la CAC des plaines LeBreton**

La feuille de route comprend potentiellement 5 étapes dans le processus de développement où les objectifs et les aspirations des communautés pourraient être abordés, le tout sous les auspices d'une CAC "universelle" signée par la CCN, la Ville, la Coalition et les alliés avec des CAC contraignantes futures uniques à chaque parcelle de terrain. Les CAC pourraient être supervisées et suivies par un comité consultatif de projet, comme c'est le cas dans de nombreuses collectivités où des CAC sont en place.

*Étape 1 : Pendant la finalisation du plan directeur :*

- Établir un groupe de travail de CAC et signer un protocole d'entente (PE) qui engagerait les parties concernées vers une entente de CAC



- Engagement consolidé et résultats

*Étape 2: Parallèlement au plan secondaire du processus de l'aménagement du territoire avec la Ville d'Ottawa et la conception et la planification du service d'infrastructure et des espaces publics :*

- Développer un cadre universel de CAC
- Opportunité de concevoir l'infrastructure pour les rues, sentiers, eau et égout, électricité et chauffage urbain pour un avantage communautaire maximal
- Opportunité de bâtir dans un espace vert, du transport sain, des rues conviviales, des réseaux communautaires de chauffage et d'électricité à bilan net zéro, etc.
- Établir la portée globale des avantages communautaires qui figureront dans tous les CAC des autres terrains

*Étape 3: Durant le processus d'achat de tout autre terrain :*

- Le cadre universel de CAC devra être annexé à chaque demande de propositions (DP)
- Les CAC spécifiques ayant des objectifs et des résultats contraignants intégrés dans les DP de chaque parcelle de terrain
- Reconnaître le besoin d'une application souple à l'intérieur de certains terrains
- Les CAC spécifiques aux terrains signés par les soumissionnaires retenus.

*Étape 4 : Décider comment dépenser les profits des ventes des terrains :*

Certains avantages communautaires pourraient être formellement inclus dans les commodités publiques couvertes par les recettes y compris les centres de santé publique et de récréation ainsi que l'approvisionnement social pour l'entretien des parcs.

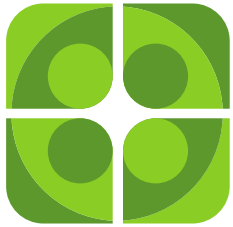
*Étape 5 : Au cours de la période de développement de 20 ans*

- Établir un groupe consultatif du projet
- Les parties conviennent d'un mécanisme de compte rendu pour effectuer le suivi et s'assurer des progrès vers les objectifs contraignants, auxquels les soumissionnaires doivent adhérer et qui sont régis par le groupe consultatif du projet.

**Communiquez avec la Coalition des avantages communautaires des plaines LeBreton**

Martin Adelaar, Comité directeur, [m.a.adelaar@gmail.com](mailto:m.a.adelaar@gmail.com)

613.620.0301



## Coalition des avantages communautaire des plaines LeBreton

### Membres

1. Coopérative d'habitation Alex Laidlaw
2. Alliance To End Homelessness Ottawa
3. Causeway Work Centre
4. Centretown Citizens Community Association
5. Centre for Social Enterprise Development
6. Centretown Citizens Ottawa Corporation
7. Un enfant une place Ottawa
8. Une ville pour toutes les femmes
9. CoÉnergie
10. Association de l'habitation coopérative de l'est ontarien
11. Dalhousie Community Association
12. Eastern Ontario Western Quebec Building and Construction Trades Council
13. Écologie Ottawa
14. Gignul Non-Profit Housing Corporation
15. Coalition des transports sains
16. Hintonburg Community Association
17. Housing Managers Collective
18. Mechanicsville Community Association
19. Plant Pool Recreation Association
20. Conseil du Travail d'Ottawa et du District
21. Coopérative d'énergie renouvelable d'Ottawa
22. Réseau du logement social d'Ottawa
23. Ottawa Supportive Housing Network
24. Social Innovation Lab, Collège Algonquin
25. Centre de santé communautaire Somerset Ouest

### Alliés officiels

Fédération des associations communautaires  
Centraide de l'Est de l'Ontario